

Cotations et Indicateur de prix, au 13 novembre 2017 pour des échéances de la récolte 2017

moyenne hebdomadaire des cotations relevées du 06/11 au 10/11/17

Cotations (€/t)		récolte 2017	
Blé fourrager * rendu Bretagne	Echéances €/t	déc. 2017	mai 2018
		161	170
Tourteau de soja Montoir	Echéances €/t	2 de déc. 2017	6 de mai 2018
		312	319
Blé meunier Euronext	Echéances €/t	déc. 2017	mai 2018
		161	170

Indicateur de l'écart de prix entre pois* et blé fourrager* (€/t) et ratio rendu centre Bretagne

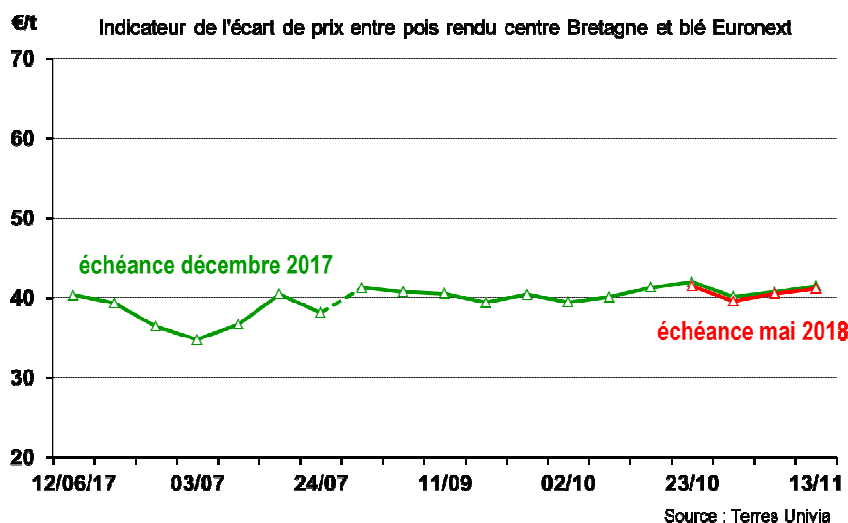
Echéances €/t		déc. 2017	mai 2018
Ecart pois - blé Bretagne		41	41
Ratio pois / tourteau soja		0,63	0,64

Indicateur de l'écart de prix entre pois rendu centre Bretagne* et blé Euronext (€/t)

Echéances €/t		déc. 2017	mai 2018
Ecart pois - blé Euronext		41	41

* majorations mensuelles incluses

Evolution hebdomadaire pour la récolte 2017



Commentaire

Sur l'échéance **mai 2018**, le niveau de l'Indicateur de l'écart de prix « pois - blé Euronext » est voisin de + 40 €/t, comme sur l'échéance **décembre 2017** mais dans un contexte de prix plus fermes en blé et, dans une moindre mesure, en tourteau de soja.

Selon cet Indicateur, l'écart « pois - blé fourrager » est également proche de + 40 €/t.

Notice d'utilisation

L'Indicateur interprofessionnel de prix du pois en alimentation animale vise à améliorer la visibilité sur les prix à échéance éloignée, comme base de discussion pour les acteurs de la filière, en l'absence de cotations observées sur le marché.

Il a été élaboré par une commission interprofessionnelle de l'UNIP/Terres Univia, avec les familles professionnelles représentant les producteurs de graines (FOP), les collecteurs (Coop de France Métiers du Grain et FNA) et les fabricants d'aliments composés (Coop de France Nutrition Animale et SNIA).

Le prix du pois en alimentation animale se forme à partir d'un panel de matières premières auquel il peut se substituer compte tenu des équivalences de valeurs nutritionnelles. Ce prix joue également un rôle directeur pour les prix du pois en alimentation humaine, en particulier pour le pois jaune. L'équation de calcul utilisée depuis le lancement de l'Indicateur en 2010 a été modifiée début 2014 pour améliorer la qualité de la prédiction. La nouvelle équation, testée *a posteriori* avec des prix en disponible, apparaît fiable dans des contextes de prix très variés.

Le calcul est effectué à partir des cotations relevées pour différentes échéances éloignées du blé et du tourteau de soja sur les marchés physiques. La valeur diffusée dans cette note est la moyenne hebdomadaire des relevés quotidiens. **L'Indicateur est exprimé sous forme d'écart entre le prix du pois et le prix du blé rendus Bretagne d'une part, et entre le prix du pois rendu Bretagne et celui du blé Euronext d'autre part.** Cet écart est fourni pour différentes échéances de livraison dès que les cotations de blé et de tourteau de soja sont disponibles.